

LASURE SATINÉE, HAUTE DURABILITÉ, AVEC UNE TENUE EXCEPTIONNELLE AUX UV ET INTEMPÉRIES, POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR, AUX RÉSINES ALKYDES-ACRYLIQUES-POLYURÉTHANES EN ÉMULSION

DESTINATION

Recommandé pour les travaux de protection et de décoration des ouvrages en bois verticaux en rénovation et en neuf, à l'intérieur et l'extérieur, sur les supports tels que :

- › Tous les bois nus et dérivés, inclus les bois tropicaux.
- › Bois revêtus d'une ancienne lasure microporeuse adhérente.

PROPRIÉTÉS

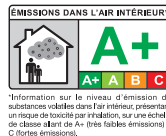
- › Excellente résistance contre les rayons UV et les intempéries
- › Protège contre le grisaillement
- › Très longue durée d'ouverture
- › Séchage rapide
- › Résiste aux variations dimensionnelle du bois
- › Microporeux et hydrofuge - laisse respirer le bois
- › Résistant à la pluie après 30 minutes
- › Confort d'usage (bonne tenue à la brosse, pas de coulures)
- › L'incolor est à usage intérieur uniquement

CARACTÉRISTIQUES

Aspect	Satiné, Brillance spéculaire 60°: 15%
Teinte/Mise à la teinte	Incolore, teintes du nuancier lasure Classidur. L'exactitude de la teinte sera contrôlée par l'opérateur.
Densité	1,03 ± 0,03
Viscosité	Liquide gélifié
Extrait sec	En poids : 30 %
COV	2004/42/CE A/e 130 g/l (2010) max. 30 g/l
Péremption et stockage	24 mois en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C. Refermer hermétiquement le bidon après usage.
Conditionnement	1L - 5L - 10L

CLASSIFICATION

- › AFNOR NF T 36-005 : Famille 1 - Classe 7b2



APPLICATION

Etat du support :

Les supports doivent être sains, secs, cohérents et préparés conformément aux règles de l'art auxquelles s'ajoutent des préparations particulières.

- › Elimination du grisaillement éventuel avec produit adapté ou par ponçage.
- › Traitement du bois si nécessaire avec produit adapté.
- › Décapage si ancien vernis ou revêtement non microporeux ou mal adhérent.
- › Application sur bois extérieurs en parois verticales, protégées en partie haute des écoulements ou de l'accumulation d'eau ou de neige.

Outils et mode d'application :

Pinceau, rouleau 10 mm (type microtex). Rouleau suivi d'un lissage au spalter. Airless.

Dilution :

Prêt à l'emploi. En 1ère couche, dilution possible à 5%.
Airless : dilution à 10%.

Conditions d'application :

- › Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).
- › Humidité relative inférieure à 70%.
- › Respecter un taux d'humidité du bois de max. de 12-15% pour des éléments avec stabilité formelle et dimensionnelle.

Séchage (20°C, 65% HR) :

- › Sec au toucher : 30 min.
- › Recouvrable : 4 heures.

Une température faible et un taux d'humidité élevé ralentissent le séchage.

Nettoyage outils :

Directement après emploi avec de l'eau.

Système d'application :

Travaux neufs en extérieur:

- › Une couche d'imprégnation pour traitement contre les risques de contamination par insectes ou moisissures.
- › 2 couches pures.

Travaux de rénovation (bois déjà lasuré)

- › 1 couche diluée à 5%, suivie d'1 couche pure.

Travaux intérieurs

- › Selon l'état 1 couche diluée à 5%, suivie d'1 couche pure.

Consommations :

14 m²/L par couche, variable en fonction de l'essence et de la qualité du support.

Remarques :

- › La teinte d'une lasure pouvant varier d'un support à l'autre et d'une essence de bois à l'autre, nous conseillons de faire un essai préalable avant l'application.
- › Consultez le Service technique en cas de doute concernant les préparations des essences de bois singuliers.

Veuillez consulter la fiche de sécurité sur www.claessens.com

La présente fiche technique propose des informations sur nos produits et a été établie au mieux de nos connaissances. Elle correspond aux connaissances les plus récentes en matière de technique et d'expériences du fabricant. Toutefois, compte tenu de la multitude des supports et des conditions liées aux produits, l'acheteur/l'utilisateur reste tenu de vérifier, sous sa propre responsabilité et selon les règles de l'art et du métier, que les matériaux présentés sont adaptés à l'utilisation envisagée. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée pour la mise en œuvre et les propriétés mentionnées dans la présente notice. Les informations sont fournies à titre indicatif et ne créent pas de droits particuliers ou d'obligations principales ou accessoires particulières dans le cadre du contrat de vente. Toute nouvelle notice annule et remplace le présent document. La dernière version de ce document se trouve sur www.claessens.com